



**Administration Communale de
Wahl**
(Gr.-D. de Luxembourg)

Wahl, le 8 mars 2021

AVIS

Dossier N° :
3A/2021/0081/171

Jour d'affichage :
12.03.2021

Conformément à l'article 7.4 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation requise par la prédite loi a été sollicitée par le syndicat intercommunal **SIDEN**, Blesbruck, concernant l'exploitation d'un monorail marque DEMAG, type KBK, et d'un palan manuel à chaîne, marque BREMARK, type HTBV.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



La bourgmestre,